

## Section IV : Conclusions et perspectives en matière de politique

Tel qu'il a été souligné dans les précédents rapports sur l'Évaluation *des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, l'Afrique poursuit sa progression vers l'atteinte des OMD. Les performances sont toutefois mitigées, selon les pays et les cibles, et le rythme global des avancées est insuffisant pour réaliser la plupart des objectifs d'ici 2015. À moins de trois ans de la date butoir, les pays africains ont l'obligation de s'assurer tout d'abord que les politiques adoptées sont à même de consolider les résultats acquis et d'accélérer le processus d'obtention de nouveaux gains, en particulier en ce qui concerne les OMD qui accusent le plus de retard. Ils doivent ensuite commencer à articuler une position commune autour de l'agenda de développement post 2015, en veillant à ce que les leçons apprises de l'expérience des OMD alimentent les discussions internationales portant sur un tel agenda.

### Les progrès accomplis

Compte tenu de leurs conditions initiales comparativement défavorables en 2000, les performances de certains pays africains au cours de ces 12 dernières années méritent d'être saluées. Ainsi les progrès accomplis à l'échelle du continent en matière de taux net de scolarisation primaire, d'indice de parité entre filles et garçons à l'école primaire, de représentation des femmes au parlement, de taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans et de lutte

contre le VIH/sida et le paludisme (principalement au niveau des taux de prévalence de la population des 15 à 24 ans) ont été particulièrement notables.

La plupart des pays africains progressent convenablement en direction de l'OMD 2. Le taux de scolarisation au primaire en Afrique est passé de 64 pour cent en 2000 à 84 pour cent en 2009. Dix-sept pays ont réalisé la cible des 90 pour cent d'élèves scolarisés dans ce cycle. En outre, de plus en plus de pays enregistrent des améliorations substantielles dans leurs taux d'alphabétisation des jeunes, bien que ces bons résultats soient encore davantage observés chez les garçons que chez les filles. L'accent porté par les différents gouvernements africains à la révision de leur politique concernant la prise en charge des frais de scolarité, les efforts visant à instituer des réformes pour répondre aux contraintes institutionnelles en termes de fourniture de services d'éducation de haute qualité dans les zones urbaines et rurales ainsi que les mesures prises pour promouvoir l'éducation non formelle ont été les principaux moteurs de la réussite dans ce domaine.

Grâce aux allocations budgétaires ciblées, à l'attention spéciale accordée à la scolarisation des filles, à l'éducation gratuite, aux programmes d'alimentation scolaire et à la promotion de la parité entre les régions et les villes, l'Afrique est en bonne voie d'atteindre la parité entre filles et garçons dans

les écoles primaires. De la même façon, une forte détermination politique et l'adoption explicite de cadres juridiques et de quotas ont contribué à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. En ce qui concerne la proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux, sept pays africains ont déjà atteint la cible de 30 pour cent, et la plupart des autres pays font des progrès dans ce sens. La proportion de femmes travaillant dans le secteur informel non agricole est en augmentation, mais les femmes se trouvent toujours de manière disproportionnée en situation d'emploi vulnérable.

Cependant, le triomphalisme n'est pas de mise. Pour soutenir et améliorer les performances relatives à cet objectif, il est nécessaire d'adopter des politiques ciblées visant à combattre les pratiques culturelles discriminatoires à l'encontre des filles et des femmes, à l'école comme au travail, tout en encourageant l'autonomisation politique des femmes et leur participation aux activités économiques productives, et en s'attelant aux disparités salariales entre les hommes et les femmes.

Des progrès, certes lents, mais néanmoins prometteurs ont également été enregistrés au titre de la lutte contre le VIH/sida et le paludisme. L'Afrique (hors Afrique du Nord) a marqué une baisse des infections à VIH, et notamment une diminution des taux de prévalence chez les jeunes femmes. En raison de l'amélioration de l'accès universel au traitement antirétroviral pour lutter contre le VIH/sida, un plus grand nombre d'africains porteurs du virus peuvent désormais survivre avec la maladie plus longtemps qu'auparavant.

L'Afrique (hors Afrique du Nord) a contribué de manière significative à la réduction des décès

du paludisme au plan mondial entre 2000 et 2009. L'attention portée à la lutte antipaludique, le renforcement de l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide et de thérapies à base d'artémisinine, ainsi que l'accroissement des financements verticaux ont joué un rôle majeur à cet égard.

De tels résultats montrent ce qu'il est possible d'obtenir par une volonté politique au plus haut niveau couplée aux financements adéquats. Cependant, des financements provenant de fonds verticaux et de fonds d'affectation spéciale à hauteur de 84 pour cent risquent de compromettre la durabilité à l'échelle du continent, en particulier à la lumière des crises récentes, et menacent d'entraîner le recul de l'Afrique par rapport aux gains déjà acquis.

### **Les défis à relever**

La lenteur des progrès dans les domaines clés de la réduction de la pauvreté, l'emploi et les objectifs liés à la santé demeure une préoccupation majeure. La pauvreté est généralisée dans les zones rurales, et elle se féminise de plus en plus. Bien que la pauvreté en Afrique (hors Afrique du Nord) ait diminué entre 2005 et 2008, la baisse amorcée à l'échelle du continent accuse du retard par rapport aux tendances observées dans de nombreuses autres régions du monde en développement. Cela s'explique principalement par les taux importants d'accroissement démographique, la faible élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance et les niveaux élevés d'inégalité. Le manque d'emplois productifs et d'emplois décents (en particulier pour les jeunes) est problématique au vu du nombre excessif de travailleurs engagés dans le secteur informel en situation d'emploi vulnérable. Si l'Afrique veut accélérer les progrès sur le front de la réduction

de la pauvreté et de l'emploi, les gouvernements devront modifier radicalement leur politique et instaurer des innovations constitutionnelles.

La hausse des taux de scolarisation au primaire n'a pas été suivie d'effet par une augmentation proportionnelle des taux d'achèvement, sapant ainsi la progression du taux d'alphabétisation. Malgré les progrès réalisés en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, l'Afrique ne parviendra sans doute pas à atteindre la parité entre filles et garçons en scolarisation secondaire et tertiaire. Les efforts entrepris pour rétablir la parité dans les pays où les tendances sont désormais défavorables aux garçons doivent également être renforcés.

L'Afrique se heurte toutefois encore à de redoutables obstacles dans la réduction des taux de mortalité infantile et maternelle et celle des enfants de moins de cinq ans. Bien que tous les pays africains, à l'exception de la Somalie, aient réussi à réduire la mortalité infantile entre 1990 et 2010, le rythme des avancées a été lent. De même, il est impératif d'intensifier les efforts visant à réduire la mortalité néonatale et de mettre en place des systèmes d'information et de gestion sanitaire opérationnels. Malgré les nombreuses initiatives menées aux plans international, régional et national pour améliorer la santé maternelle en Afrique, la mortalité maternelle reste anormalement élevée et n'a diminué en moyenne que de 1,6 pour cent par an à l'échelle du continent. Pour accélérer les progrès sur le front des OMD relatifs à la santé qui accusent le plus de retard, les interventions en matière de développement doivent s'employer à optimiser les liens entre les différents OMD plutôt que de s'atteler à chaque objectif séparément.

Les performances de l'Afrique portant sur les indicateurs environnementaux sont également mitigées. Le défi à relever pour réaliser l'OMD 7, ainsi que d'autres OMD, est aggravé par la menace du changement climatique et de ses impacts sur les écosystèmes, l'approvisionnement en eau et la biodiversité. Compte tenu de la faiblesse des institutions publiques chargées des forêts ainsi que des politiques et des cadres réglementaires y afférents, couplée à l'insuffisance des ressources humaines affectées à ce secteur, le couvert forestier africain est en déclin. Cependant, les taxes sur le carbone introduites dans les différents pays africains pour y diminuer l'empreinte carbone ont contribué à stabiliser les émissions de dioxyde de carbone sur le continent. Pourtant, bien que de nombreux pays africains aient réduit leur consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone, plusieurs d'entre eux ont enregistré une reprise de la consommation entre 2000 et 2009 (ainsi que des augmentations dans la consommation de HCFC), ce qui suggère que ces pays doivent revoir leurs politiques en matière de SAO.

Malgré la hausse du volume de l'APD à l'Afrique ces dernières années, celle-ci reste en deçà des cibles et des engagements antérieurement souscrits. Afin de réduire la dépendance sur les bailleurs de fonds internationaux et de garantir la disponibilité des financements en faveur du développement, il est impératif que les pays africains se donnent comme priorité de mobiliser fortement les ressources nationales, tout particulièrement au vu de la crise mondiale et de son impact sur les pays donateurs membres de l'OCDE.

En conclusion, il apparaît indéniablement que l'Afrique a accompli des progrès considérables au cours des 12 dernières années. Malgré leur

exposition aux chocs et aux revers dus à des facteurs d'ordre externe et interne, les pays africains doivent désormais se concentrer sur la pérennisation des gains acquis. En ce qui concerne les OMD qui accusent le plus de retard, et pour lesquels les performances affichées sont encore modestes, il est nécessaire de déployer davantage d'efforts pour accélérer les avancées.

Plus fondamentalement, et à l'approche de la date butoir de 2015, il incombe à la communauté internationale de décider si les OMD doivent être conservés dans leur configuration actuelle, reformulés pour tenir compte de certaines critiques ou remplacés par un nouveau cadre. Les consultations menées auprès des États membres africains

semblent indiquer que la reformulation des OMD de sorte à prendre en considération certaines questions émergentes et à refléter un équilibre approprié entre facteurs de développement et résultats de développement est l'option que le continent privilégie. Ces facteurs comprennent notamment la paix et la sécurité ainsi que le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, et constituent des conditions préalables essentielles aux changements qu'il est nécessaire d'introduire afin de progresser vers la réalisation des objectifs internationalement convenus. Qui plus est, l'agenda de développement post 2015 doit être encadré par un environnement favorable, fondé sur un projet qui ambitionne de transformer les pays en économies vibrantes, diversifiées et résilientes.